

## Protocole sanitaire et EPS ...une gestion au doigt mouillé

Résultat d'une préparation incomplète de la part du gouvernement et du ministère de l'Education Nationale, la reprise des enseignements en Education Physique et Sportive mais aussi dans l'animation du Sport Scolaire relève de la résolution d'un casse-tête chinois pour les professeurs d'EPS.

Bien qu'un protocole spécifique EPS ait été écrit très tardivement (protocole qui n'a pas été envoyé aux professeurs avant la rentrée mais simplement publié sur le site du Ministère le samedi 29 août), il en ressort des consignes floues voire contradictoires et la charge de leur mise en place aux chefs d'établissement localement.

Deux semaines après la rentrée, ce flou a laissé place à de multiples interprétations locales auxquelles s'ajoute la grande diversité des protocoles municipaux pour l'utilisation des installations sportives (les salles de classes pour nos enseignements).

**Le SNEP Bretagne « dénonce » ces écarts d'interprétations** provoquant des conditions d'enseignement parfois ubuesques :

- entre interdiction et autorisation de certaines activités sportives (récemment des consignes locales ont demandé aux enseignants d'Eps de stopper l'enseignement de certains sports collectifs par exemple)
- entre port du masque tissu et port du masque chirurgical (faisant suite à un courrier de l'ARS Bretagne précisant l'inefficacité du masque en tissu face à des élèves démasqués, ce qui est le cas en EPS)
- entre les vestiaires autorisés ou condamnés
- entre l'interdiction de se changer et les recommandations de le faire
- entre le matériel non désinfecté, désinfecté si possible par les enseignants et/ou élèves, ou isolé 24/48h.

...les enseignants d'EPS confirment leur sentiment d'une absence de pilotage et dénoncent une inégalité de mise en œuvre et donc en fait de traitement des élèves dans leur scolarité.

**Le SNEP Bretagne « dénonce » le manque d'agents d'entretien** qui est à l'origine, pour la plupart, de ces interdictions d'utilisations de locaux (vestiaires, douches) faute de pouvoir les nettoyer/désinfecter.

Le plan de relance de 100 milliards n'a rien prévu pour l'Education Nationale, l'Eps et le Sport Scolaire et ce ne sont pas les discours volontaristes sur les bienfaits de l'activité physique, sur les effets négatifs du confinement sur la santé ou encore l'agitation médiatique sur les JOP 2024, qui feront les conditions améliorées pour l'enseignement de notre discipline et la qualité des apprentissages des élèves.

**Le SNEP Bretagne a interpellé le Recteur et les Inspecteurs Pédagogiques Régionaux EPS en demandant la publication de consignes officielles claires et réalisables, en accord avec le protocole national. Il souhaite, dans ce cadre établi, que les équipes enseignantes restent maîtresses de leurs choix pédagogiques et qu'elles soient associées aux décisions dans les établissements.**